



Assemblée générale

Distr. générale
14 décembre 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session

Point 164 de l'ordre du jour

Financement des activités découlant de la résolution

1863 (2009) du Conseil de sécurité

**Exécution du budget du Bureau d'appui
des Nations Unies en Somalie pour l'exercice
allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017**

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat	5
A. Considérations générales	5
B. Utilisation des crédits	6
C. Activités d'appui de la mission	10
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	11
E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays	11
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	12
III. Exécution du budget	32
A. Ressources financières	32
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	33
C. Évolution des dépenses mensuelles	33
D. Autres produits et ajustements	34
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	34
F. Contributions non budgétisées	35
IV. Analyse des écarts	35
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	39



VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et aux recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 71/311	40
---	----

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017 et l'objectif du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS) est mise en évidence dans plusieurs tableaux du cadre de budgétisation axée sur les résultats.

Les dépenses de fonctionnement du Bureau d'appui pour l'exercice considéré se sont élevées à 570,2 millions de dollars, soit un taux d'exécution du budget de 99,3 % (contre 512,3 millions de dollars pour l'exercice précédent, soit un taux d'exécution du budget de 99,8 %).

L'augmentation des dépenses engagées au titre du personnel en tenue (9,7 millions de dollars) s'explique principalement par des coûts effectifs plus élevés que prévu concernant le transport des vivres et par la révision du mémorandum d'accord entre les pays fournisseurs de contingents et la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) concernant la prise en compte de davantage de matériel majeur.

L'augmentation des dépenses engagées au titre du personnel civil (6,6 millions de dollars) s'explique principalement, d'une part, par le recrutement accéléré pour pourvoir les postes approuvés pour l'exercice 2016/17 et pour lesquels une période de recrutement de six mois avait été prévue et, d'autre part, par la révision à la hausse du barème des traitements du personnel recruté sur le plan national.

La baisse du montant des dépenses opérationnelles (20,3 millions de dollars) tient essentiellement à des dépenses inférieures aux prévisions en ce qui concerne les transports terrestres, les fournitures, services et matériel divers, les communications et la santé. Cette sous-utilisation des crédits est en partie contrebalancée par des dépenses plus élevées que prévu au titre des installations et infrastructures, des opérations aériennes, de l'informatique et des consultants.

Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	151 141,4	160 797,2	(9 655,8)	(6,4)
Personnel civil	58 534,7	65 130,0	(6 595,3)	(11,3)
Dépenses opérationnelles	364 628,8	344 307,6	20 321,2	5,6
Montant brut	574 304,9	570 234,8	4 070,1	0,7
Recettes provenant des contributions du personnel	4 896,7	5 585,3	(688,6)	(14,1)
Montant net	569 408,2	564 649,4	4 758,8	0,8
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	574 304,9	570 234,8	4 070,1	0,7

Exécution du budget : ressources humaines

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé^a</i>	<i>Effectif réel (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^b</i>
Contingents des Nations Unies	70	42	40,0
Contingents de l'Union africaine	21 586	21 500	0,4
Police de l'Union africaine	120	120	–
Unités de police constituées de l'Union africaine	420	279	33,6
Personnel recruté sur le plan international	375	261	30,4
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs recrutés sur le plan national	39	26	33,3
Services généraux	160	132	17,5
Volontaires des Nations Unies	21	16	23,8
Personnel fourni par des gouvernements	6	2	66,7

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.

^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le projet de budget du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, que le Secrétaire général a présenté dans son rapport du 4 mars 2016 ([A/70/773](#)), s'élevait à un montant brut de 583 376 100 dollars (montant net : 578 316 100 dollars). Les crédits demandés couvraient le déploiement de 21 586 militaires et de 540 membres du personnel de police de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), dont 420 membres des unités de police constituées, 400 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 200 fonctionnaires recrutés sur le plan national (y compris 40 administrateurs recrutés sur le plan national), 21 Volontaires des Nations Unies, ainsi que six membres du personnel fourni par les gouvernements.
2. Dans son rapport du 2 mai 2016, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 578 200 800 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017 (voir [A/70/742/Add.14](#), par. 70).
3. Dans sa résolution [70/285](#), l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir, au titre de l'exercice 2016/17, un crédit d'un montant brut de 574 304 900 dollars (montant net : 569 408 200 dollars) destiné à financer le fonctionnement de la Mission. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat concernant l'appui à l'AMISOM dans sa résolution [1863 \(2009\)](#) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a défini le mandat de la Mission pour l'exercice considéré dans ses résolutions [2289 \(2016\)](#), [2297 \(2016\)](#) et [2355 \(2017\)](#).
5. Le Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA) a été chargé de fournir un dispositif d'appui logistique à l'AMISOM pour aider le Gouvernement somalien à stabiliser le pays, à faciliter l'acheminement de l'assistance humanitaire et à créer des conditions propices à la stabilisation, à la reconstruction et au développement à long terme de la Somalie.
6. Le Conseil de sécurité, par sa résolution [2102 \(2013\)](#), a en outre décidé de créer la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), dont le quartier général se trouve à Mogadiscio, l'UNSOA étant intégré dans cette mission et, par sa résolution [2093 \(2013\)](#), a chargé le Bureau de fournir des services d'appui à la MANUSOM. Le Bureau a fourni un appui administratif, financier et technique à la mission intégrée dans toute la Somalie. Dans sa résolution [2358 \(2017\)](#), le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la MANUSOM jusqu'au 31 mars 2018.
7. Le Conseil a décidé, dans sa résolution [2124 \(2013\)](#), que l'UNSOA devait appuyer l'armée nationale somalienne en lui fournissant des rations alimentaires et de l'eau, du carburant, des moyens de transport, des tentes et des moyens d'évacuation sanitaire intrathéâtre et que cet appui exceptionnel se limiterait aux opérations menées conjointement par l'Armée nationale somalienne et l'AMISOM. Le Conseil a en outre décidé que cet appui serait financé par un fonds d'affectation spéciale des Nations Unies.
8. Dans sa résolution [2245 \(2015\)](#), le Conseil de sécurité, considérant l'élargissement de l'UNSOA depuis sa création en 2009, a décidé que le Bureau serait

rebaptisé Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS) et chargé de fournir un appui à l'AMISOM, à la MANUSOM et à l'Armée nationale somalienne lors des opérations menées conjointement avec l'AMISOM. L'appui direct au titre de l'assistance à l'Armée nationale somalienne serait financé par un fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, le personnel du Bureau étant chargé de veiller à ce que cet appui soit effectivement fourni à l'Armée nationale somalienne dans le respect des dispositions de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme en cas d'appui de l'ONU à des forces de sécurité non onusiennes. Dans la même résolution, le Conseil a décidé d'élargir l'appui à l'AMISOM en y incluant 70 membres du personnel civil de l'AMISOM et il a renforcé l'appui logistique en prévoyant de rembourser aux pays fournisseurs de contingents les frais relevant des catégories de soutien logistique autonome, à savoir les tentes tactiques, l'informatique et les communications, le matériel de restauration, les fournitures d'hygiène et de nettoyage et le mobilier et les articles de papeterie.

9. À la suite de l'adoption de la résolution [2245 \(2015\)](#), dans laquelle le Conseil de sécurité s'est félicité que des États Membres envisagent de fournir du personnel en tenue, ainsi que du personnel au Bureau en appui à l'exécution des tâches prescrites, le Secrétaire général, dans sa lettre en date du 15 avril 2016 adressée au Président du Conseil de sécurité ([S/2016/350](#)), a informé le Conseil de l'intention du Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de déployer un contingent national de 70 hommes maximum à l'appui du BANUS. Par une lettre de son président en date du 15 avril 2016 ([S/2016/351](#)), le Conseil a pris note des informations contenues dans la lettre du Secrétaire général.

10. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après.

11. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2016/17, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

12. L'exercice considéré a été marqué par la consolidation de l'expansion de l'AMISOM, que le Conseil de sécurité avait autorisée dans ses résolutions [2124 \(2013\)](#) et [2245 \(2015\)](#), et par l'offensive militaire lancée contre les Chabab.

13. Le Bureau a fourni un appui logistique à l'AMISOM et à la MANUSOM à partir de son quartier général et de sa base de soutien logistique principale de Mogadiscio ainsi que depuis les bureaux et bases de Nairobi et Mombasa (Kenya) et les centres d'appui situés dans les secteurs couverts par l'AMISOM en Somalie. Dans le cadre des opérations qu'il a menées en Somalie, il a appuyé les domaines d'activité tactiques de l'AMISOM ainsi que la mise en œuvre d'autres opérations de l'AMISOM, tandis qu'à Nairobi son action a porté principalement sur les politiques, la gestion financière, la planification stratégique, les fonctions administratives et les services de soutien relatifs aux transactions. Il a en outre continué de restructurer l'effectif et d'appliquer la stratégie relative à la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

14. Durant l'exercice considéré, le Bureau d'appui s'est attaché en priorité à fournir à l'AMISOM un soutien logistique intégré pour lui permettre de s'acquitter de son

mandat, notamment dans le cadre de sa campagne militaire contre les Chabab, tout en fournissant un soutien administratif, technique et logistique rapide et efficace à la MANUSOM.

15. Les activités de construction ont porté sur : le fonctionnement et l'entretien des camps de l'AMISOM et d'autres installations et pôles du secteur, la construction de quelques camps militaires et de la nouvelle base d'appui de Mombasa, la distribution d'eau potable et des services de gestion des déchets. Les projets de construction ont progressé comme suit : a) si la construction des logements destinés au personnel et respectant les normes minimales de sécurité opérationnelle a été achevée à Baidoa, à Beledweyne et à Kismayo (camp temporaire), ceux situés à Dobli sont terminés à 90 %, tandis que les travaux de construction à Baledogle ont été reportés en raison d'une réévaluation des priorités ; b) les routes internes de Mogadiscio ont été achevées, tandis que les travaux prévus à Baidoa et à Beledweyne ont été reportés en raison d'une réévaluation des priorités ; c) si le forage des deux puits dans les secteurs 1 et 5 a été achevé, les forages dans les secteurs 2, 3 et 4 ont pris du retard pour cause d'insécurité ; d) le mur d'enceinte et les barrières de défense à Mogadiscio ont été construits ; e) la construction des installations de gestion des déchets a été achevée intégralement à Baidoa et à 80 % à Dobli, à Baledogle et à Beledweyne, tandis que le transfert des installations de gestion des déchets à Mogadiscio est terminé à 40 % ; f) si cinq abris souterrains fortifiés et cuisines de campagne ont été construits à Mogadiscio, les travaux de construction dans les secteurs ont été reportés du fait de la réévaluation des priorités ; et g) la phase II de la construction de la nouvelle Base d'appui de Mombasa a été moins rapide que prévu en raison de retards dans la procédure d'achat.

16. Le BANUS a travaillé en étroite collaboration avec l'AMISOM pour mettre en place, dans deux des cinq secteurs, des unités de soutien dotées de véhicules utilitaires lourds, de capacités de génie de combat, de moyens de gestion des dangers liés aux explosifs.

17. Le BANUS a apporté un appui technique aux positions tactiques de l'AMISOM situées dans six secteurs. Il a également fourni un appui aux projets de construction menés dans 11 pôles de commandement de bataillon de l'AMISOM. Les camps et les installations du Bureau d'appui ont été entretenus conformément aux normes de l'ONU. Les locaux préfabriqués ainsi que les structures de défense des périmètres vétustes de Mogadiscio ont été remplacés comme prévu. Les stations de traitement des eaux usées et les stations d'épuration de l'eau appartenant au Bureau d'appui ont été exploitées et entretenues conformément aux normes opérationnelles des missions. En outre, les groupes électrogènes, dont l'installation a été achevée, sont désormais pleinement opérationnels sur tous les sites, y compris dans les secteurs et les bases opérationnelles avancées. Par ailleurs, 24,6 millions de litres de carburants et de lubrifiants ont été distribués à destination des groupes électrogènes appartenant à l'ONU.

18. En ce qui concerne les systèmes d'information géographique, les cartes interactives en ligne ont été mises à jour, de façon à pouvoir être utilisées par le Service de la lutte antimines de l'ONU, la MANUSOM, le BANUS et l'AMISOM. Elles ont également été mises en ligne sur le géoportail du Bureau d'appui. Des documents cartographiques spécialisés devant servir aux exposés, aux rapports et aux analyses ont été élaborés, mis à jour et mis à la disposition des acteurs concernés. Les cartes topographiques (1 : 50 000) établies par le Centre de services globaux de l'ONU concernant les sites et régions essentiels de la Somalie, y compris les zones opérationnelles avancées de l'AMISOM et les zones politiques de la MANUSOM, ont été mises à jour. Quinze cartes supplémentaires ont été dressées pour les opérations non planifiées menées par l'AMISOM et les unités de soutien.

Les analyses des sites et régions essentiels de la Somalie, y compris les zones urbaines, les ponts, les aéroports et itinéraires de ravitaillement des missions, comportant des informations sur leurs caractéristiques naturelles et artificielles, ont été mises à jour et régulièrement actualisées. En outre, le BANUS a mis à niveau et entretenu un outil géospatial visant à aider ses membres ainsi que ceux du quartier général des forces de l'AMISOM à mener leurs opérations et à apprécier la situation en leur offrant une vue d'ensemble des facteurs pertinents sur le terrain, tout en permettant aux membres du Bureau de suivre et d'analyser les divers processus opérationnels. Un appui supplémentaire a été fourni au Centre de secours en cas de sécheresse en Somalie, sous l'égide du BANUS.

19. Le Bureau a fourni un appui dans le domaine des transports terrestres en vue de l'achat, de l'exploitation et de l'entretien de véhicules (équipement compris) appartenant à l'ONU ainsi qu'à l'AMISOM et aux partenaires. Au cours de l'exercice considéré, il a maintenu en l'état la flotte existante. En outre, 16,4 millions de litres de gazole ont été fournis dans six sites pour approvisionner les véhicules appartenant à l'ONU, à l'AMISOM et aux contingents.

20. Le BANUS a entretenu et exploité 4 avions, 13 hélicoptères à des fins logistiques et 3 hélicoptères de combat, qui lui avaient été fournis au titre de lettres d'attribution. Dix avions en attente à des fins d'évacuations sanitaires aériennes ont été inspectés, avant d'être déclarés fiables. Par ailleurs, la flotte aérienne du Bureau a effectué 11 022 sorties et comptabilisé 11 273 heures de vol, transportant 108 176 passagers et 8 722 tonnes de fret.

21. Dans le domaine des opérations navales, le BANUS a entretenu et exploité 10 patrouilleurs appartenant à l'ONU pour assurer la sécurité des survols maritimes et côtiers à Mogadiscio. Le nombre de patrouilleurs est passé de 10 à 7, après que 3 d'entre eux ont été mis hors service en juin 2017.

22. En ce qui concerne les services des communications et de l'informatique, le BANUS a maintenu les moyens en place à Mogadiscio tout en renforçant les structures existantes et en offrant davantage de services dans les secteurs.

23. Le BANUS a fourni des services de liaison louée entre Mogadiscio et Nairobi, Mombasa, la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et la Base d'appui de Valence (Espagne). En outre, des services de communication et de connexion Internet ont été mis en place à Mogadiscio. Le Bureau d'appui a également géré et entretenu un réseau de communications par satellite assurant la liaison avec l'AMISOM à Mogadiscio, l'Union africaine à Addis-Abeba, le Siège de l'ONU à New York, les quartiers généraux du Bureau et de l'AMISOM à Nairobi et la Base d'appui de proximité du Bureau à Mombasa. S'il a continué de fournir une connexion Internet haut débit à faible temps de latence à Mogadiscio, il a supprimé la liaison par satellite avec Addis-Abeba, à la demande de l'Union africaine, à la suite de la fermeture de son bureau à Nairobi.

24. Le Bureau d'appui a également géré et entretenu les services de transmission voix-données entre 12 bataillons de l'AMISOM et les principales bases d'appui de la Mission, y compris l'aéroport, le port, la Villa Somalia, l'université, l'académie et le K-4 à Mogadiscio.

25. Avec l'aide d'un prestataire privé, le BANUS a continué de fournir à l'AMISOM, à la MANUSOM et au Bureau un appui en matière de communication stratégique, ainsi que des services de relations publiques et de production multimédia. Il a aussi fourni des services de communication stratégique et d'information ininterrompus à la MANUSOM et à l'AMISOM grâce à une disponibilité permanente de services contractuels dans tout Mogadiscio et dans tous les secteurs.

26. Les services médicaux sont restés l'un des volets majeurs du dispositif d'appui logistique fourni à l'AMISOM. Le BANUS a géré et entretenu 21 unités médicales de niveau I, 4 hôpitaux de niveau II de l'AMISOM (Mogadiscio, Baidoa, Beledweyne et Dobli), 1 hôpital de niveau II du Bureau (Mogadiscio) et 8 postes de premiers secours. Il a géré un dispositif d'évacuation aérienne du personnel des Nations Unies et de l'AMISOM, notamment vers des structures médicales de niveaux III, IV et V à Nairobi (Kenya) et Johannesburg (Afrique du Sud) et a également assuré le suivi des soins de niveaux III, IV et V pour 306 membres du personnel de l'AMISOM évacués dans les hôpitaux sous contrat à Nairobi. En outre, 200 membres du personnel médical des contingents de l'AMISOM ont été formés aux urgences cardiovasculaires et traumatologiques, à la dengue, à l'Ebola, aux premiers secours, aux urgences traumatologiques en situation préhospitalière, au matériel médical et de laboratoire, et les programmes de formation médicale se sont poursuivis en vue de renforcer les capacités et les moyens. Les installations où des services confidentiels de consultation et de dépistage du VIH sont proposés à l'ensemble du personnel du Bureau, en coordination avec l'Office des Nations Unies à Nairobi, ont été exploitées et entretenues.

27. Des services de sécurité ont été fournis 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, dans huit sites (Mogadiscio, Kismayo, Baidoa, Beledweyne, Garowe, Hargeisa, Nairobi et Mombasa). Le BANUS a fourni des services de protection rapprochée des hauts responsables des missions et des hautes personnalités en visite, notamment sur le terrain. En outre, 880 déplacements des convois terrestres à l'occasion de visites du personnel du Bureau dans différents sites de l'AMISOM ont été coordonnés. Enfin, le Bureau a fourni un appui en matière de sécurité lors de la relève des contingents de l'AMISOM dans les pays fournisseurs des contingents en question.

28. Au cours de l'exercice, 2 702 membres du personnel de l'AMISOM ont bénéficié d'une formation dans les domaines ci-après : lutte aérienne contre les incendies, sûreté de l'aviation, contrôle des mouvements, communications et informatique, rations, restauration, carburant, fournitures générales, transport, entretien, processus et procédures logistiques, combat tactique, soins aux blessés, trousse médicale d'intervention d'urgence, prise en charge médicale préhospitalière, politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme, prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles, déontologie et discipline. En outre, les besoins en matière de renforcement des capacités de 910 membres du personnel du Bureau ont été coordonnés, un programme de déontologie et de discipline a été mis en œuvre à l'intention de l'ensemble du personnel du Bureau (formation, prévention, suivi et recommandations quant aux mesures disciplinaires à prendre en cas de manquement), et l'ensemble du personnel du Bureau dans tous les lieux d'affectation a été formé à la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme, de façon à pouvoir surveiller l'application de cette politique.

29. Des conseils et des analyses techniques sur l'atténuation des risques liés aux explosifs lors de la planification des déplacements et des opérations ont été fournis par 11 conseillers techniques du Service de la lutte antimines travaillant au sein de l'AMISOM. Des formateurs techniques ont été mis à la disposition de l'AMISOM en vue de former son personnel aux capacités de neutralisation, d'enlèvement et de destruction des engins explosifs, y compris improvisés, dans tous les secteurs. Le Service de la lutte antimines a également mené des opérations de neutralisation d'explosifs le long des principaux itinéraires d'approvisionnement et dans les zones récemment reconquises et a communiqué à l'AMISOM et au Bureau d'appui des informations sur les zones dangereuses pour appuyer les efforts de stabilisation de l'AMISOM.

30. Le BANUS a fourni un soutien administratif, technique et logistique efficace, rapide et efficient à la MANUSOM, comme suit : a) administration du personnel civil de la MANUSOM ; b) établissement d'états financiers mensuels, conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU et en coordination avec le Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) ; c) traitement des demandes de remboursement de frais de voyage et des paiements aux fournisseurs ; d) fourniture de services d'appui aux achats, destinés à permettre à la MANUSOM de se procurer des biens et services grâce à la gestion des marchés et établissement de plans d'achats trimestriels ; e) élaboration du budget de la MANUSOM pour 2017 et exécution et suivi du budget de 2016 ; et f) gestion et suivi du Fonds d'affectation spéciale pour la paix et la réconciliation en Somalie.

31. Les activités du Bureau d'appui ont continué d'être entravées par les mêmes facteurs externes que lors des périodes précédentes. Premièrement, l'insécurité persistante a ralenti les travaux de construction des centres d'appui logistique prévus dans les secteurs. Les retards pris dans les projets de construction ont eu des répercussions sur les services assurés dans nombre de domaines, notamment les travaux d'ingénierie, les services des communications et de l'informatique et les transports. Ces projets ont en outre pâti de la réévaluation des priorités de la Mission, la situation en matière de sécurité ayant contraint le BANUS à donner la priorité à la construction de logements modulaires conformes aux normes minimales de sécurité opérationnelle. Les principaux itinéraires de ravitaillement sont restés inaccessibles, ce qui a retardé l'acheminement du matériel et des biens et freiné l'avancement des travaux. Deuxièmement, en raison de l'insécurité, le Bureau a continué d'être fortement tributaire des moyens aériens pour le transport des marchandises. Enfin, l'Union africaine n'a pu déployer que 3 des 12 appareils militaires prévus au cours de l'exercice considéré, limitant ainsi les opérations de l'AMISOM.

32. Le niveau de risque en matière de sécurité concernant le secteur de l'aéroport international de Mogadiscio placé sous la protection de l'AMISOM est resté élevé depuis l'évaluation précédente, réalisée en mai 2017. Le BANUS a poursuivi la mise en œuvre des mesures d'atténuation des risques en vue d'améliorer la sécurité et la protection de l'ensemble du personnel de l'ONU tant dans l'aéroport qu'à Baidoa, Beledweyne et Kismayo.

33. Le taux effectif moyen de vacance de postes du personnel civil s'est établi à 27,3 % de l'effectif autorisé pour l'exercice, soit un niveau supérieur au taux de 13,9 % enregistré au cours de l'exercice 2015/16. Cette hausse s'explique principalement par la création de 112 postes et emplois de temporaire pour l'exercice 2016/17 et par les délais de recrutement pour pourvoir ces postes.

C. Activités d'appui de la mission

34. Le Bureau d'appui a continué d'appliquer sa stratégie initiale d'appui à l'AMISOM en utilisant à la fois ses compétences techniques internes et des services externes sous-traités auprès d'entités commerciales, ainsi qu'en renforçant et employant ses propres capacités et celles de l'AMISOM. Il a continué d'œuvrer avec l'AMISOM et des entreprises extérieures dans le cadre de divers partenariats prévoyant que chaque partie apporte les ressources nécessaires à l'exécution de certaines tâches. Ces partenariats ont permis au Bureau d'appui d'opérer plus efficacement dans des conditions de sécurité précaires, de réduire les besoins en personnel et d'autres coûts et de conférer à l'AMISOM la maîtrise de ses opérations d'appui tout en facilitant ses efforts de renforcement de ses capacités.

35. Demeurées présentes dans les zones de Hargeisa, Boosaaso, Garowe, Gaalkacyo, Mogadiscio, Beledweyne, Baidoa, Dolo et Kismayo, les entités des

Nations Unies sont restées exposées aux menaces terroristes des Chabab et aux violences interclaniques, notamment dans le sud de la Somalie où la plupart des routes sont inaccessibles en raison de la menace terroriste.

36. Si le BANUS a continué de mettre en place les unités de soutien destinées à aider l'AMISOM à ouvrir les principaux itinéraires de ravitaillement et si cette dernière a bénéficié à cet effet du matériel supplémentaire qui lui a été offert et d'une formation à la planification de la mobilité dispensée par le Service de la lutte antimines, d'importantes difficultés persistent et aucun progrès n'a été enregistré concernant l'ouverture des principaux itinéraires de ravitaillement depuis ceux réalisés lors de la période précédente. Compte tenu de la décision des pays contributeurs de contingents de limiter leurs patrouilles en raison de l'insécurité ambiante, l'ouverture et la sécurisation des itinéraires n'ont guère avancé. Par conséquent, le BANUS a été fortement tributaire des moyens aériens pour l'acheminement des rations de survie aux contingents. Afin d'alléger les contraintes pesant sur leur programme d'activités et de faire en sorte que l'AMISOM continue de bénéficier d'un soutien logistique constant et conforme aux priorités opérationnelles, le BANUS et la Mission sont convenus de la nécessité d'utiliser au mieux les ressources disponibles en examinant régulièrement l'exécution du budget et les principaux inducteurs de coût.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

37. Le Bureau d'appui a continué de fournir des services administratifs et des services d'appui logistique à la MANUSOM, notamment pour l'entretien et la construction de bureaux et de logements ; les soins de santé ; la mise en place et l'entretien d'une infrastructure dans les domaines de l'informatique et des communications ; les opérations de transport aérien, maritime et terrestre ; les opérations d'approvisionnement et de réapprovisionnement ; les services de lutte antimines ; et les services de sécurité. Il a également continué de coopérer et de se concerter avec le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine en ce qui concerne les questions stratégiques intéressant la Commission de l'Union africaine.

38. Le Centre de services régional d'Entebbe a continué d'apporter un appui régional, y compris au BANUS, dans les domaines suivants : avantages et traitements du personnel, établissement des rapports financiers, paiement des fournisseurs, prestations et voyages, traitement des demandes d'indemnités, formation et services de conférence.

E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays

39. Afin de garantir l'efficacité de son partenariat avec l'AMISOM et l'Armée nationale somalienne, de leur planification conjointe et de la coordination de l'appui logistique qu'il leur fournit, le Bureau d'appui a continué de réunir régulièrement les équipes spéciales. Il a également tenu des réunions avec les ambassadeurs et les représentants des États Membres, les membres africains du Conseil de sécurité, les pays qui fournissent des contingents à l'AMISOM et les chefs des forces de défense de la Somalie, de l'Éthiopie, du Kenya et de l'Ouganda.

40. Le Centre commun d'opérations d'appui du BANUS a continué d'organiser régulièrement des réunions avec l'AMISOM, afin de débattre de l'appui logistique, de l'état des principaux itinéraires de ravitaillement et du mode de livraison des fournitures. Le responsable des services du BANUS a régulièrement présidé les réunions de mise à jour de la logistique aux côtés du responsable des services d'appui à la mission de l'AMISOM. Le Chef du BANUS a tenu des réunions régulières avec

le Représentant spécial pour la Somalie du Président de la Commission de l'Union africaine et Chef de l'AMISOM dans le cadre du Forum de coordination des hauts responsables. En outre, il a régulièrement organisé des réunions avec le commandant de la force de l'AMISOM et les responsables du Gouvernement fédéral somalien en vue de garantir un appui cohérent. Il a aussi participé au Comité de coordination des opérations militaires de l'AMISOM, tenu à Addis-Abeba, pour y assister à des réunions avec le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine, la Commission de l'Union africaine, divers partenaires et les pays qui fournissent des contingents à l'AMISOM, de façon à renforcer l'efficacité et à garantir une meilleure coordination du mécanisme d'appui.

41. Rassemblant les hauts responsables de la MANUSOM, du BANUS et de l'AMISOM, les réunions du Forum de coordination des hauts responsables tenues en Somalie ont permis de définir des priorités stratégiques et de favoriser la poursuite d'une action coordonnée.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : fourniture d'un appui logistique

42. Les activités d'appui logistique du BANUS visaient à fournir des services logistiques, administratifs et techniques efficaces et efficaces aux contingents de l'AMISOM et des Nations Unies, aux policiers de l'Union africaine, à la MANUSOM et à l'Armée nationale somalienne lors des opérations menées conjointement avec l'AMISOM. Dans ce dernier cas, les services ont été financés par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de la Mission de l'Union africaine en Somalie et de l'Armée nationale somalienne. Dans l'exécution de son mandat, le BANUS a assumé diverses fonctions d'appui : services administratifs, entretien et construction de bureaux et de logements, soins de santé, mise en place et maintenance d'une infrastructure dans les domaines de l'informatique et des communications, services de transport aérien, maritime et terrestre, approvisionnement et reconstitution des stocks, lutte antimines et services de sécurité.

Réalisation escomptée 1.1 : Amélioration de l'efficacité, de la réactivité et de l'efficience du dispositif de soutien logistique fourni par l'ONU à l'AMISOM et à l'Armée nationale somalienne

Indicateurs de succès prévus

1.1.1 Achèvement de la construction de logements destinés au personnel et respectant les normes minimales de sécurité opérationnelle (Dhobley, Baledogle, Baidoa, Beledweyne), de routes internes (Mogadiscio, Baidoa, Beledweyne), de forages (secteurs 1, 2, 3, 4 et 5), d'un mur d'enceinte et de barrières de défense à Mogadiscio, d'installations de gestion des déchets, d'abris souterrains fortifiés et de cuisines de campagne (tous les secteurs) ainsi que de la nouvelle Base d'appui de Mombasa (2014/15 : sans objet ; 2015/16 : travaux achevés à 20 % ; 2016/17 : travaux achevés à 50 %)

Indicateurs de succès effectifs

La construction de logements destinés au personnel et respectant les normes minimales de sécurité opérationnelle a été menée à bien à Baidoa, Beledweyne et Kismayo (un camp temporaire), tandis que 90 % des travaux ont été achevés à Dhobley. Les travaux à Baledogle ont été reportés, le BANUS ayant été contraint, pour cause d'insécurité, d'accorder la priorité à la construction de logements conteneurisés conformes aux normes minimales de sécurité opérationnelle dans les localités où le personnel des Nations Unies était déjà déployé.

La construction de routes internes à Mogadiscio a été achevée, tandis que les travaux à Baidoa et Beledweyne ont été reportés, les priorités du BANUS ayant changé.

1.1.2 Correspondance plus étroite entre les données diverses des inventaires physiques et celles inscrites dans les registres de biens durables (2014/15 : 100 % ; 2015/16 : 99 % ; 2016/17 : 99 %)

1.1.3 Réduction de la valeur d'inventaire des biens conservés en stock pendant plus de 12 mois (2014/15 : 39 % ; 2015/16 : 20 % ; 2016/17 : 20 %)

1.1.4 Augmentation du taux d'utilisation de la charge utile sur les vols de passagers réguliers (2014/15 : sans objet ; 2015/16 : 85 % ; 2016/17 : 90 %)

1.1.5 Déploiement des équipes de neutralisation, d'enlèvement et de destruction des engins explosifs, y compris improvisés, de l'AMISOM dans tous les secteurs (2014/15 : 12 équipes opérant dans les 6 secteurs ; 2015/16 : 18 équipes opérant dans les 6 secteurs ; 2016/17 : 18 équipes opérant dans les 6 secteurs)

Le forage de puits artésiens dans les secteurs 1 et 5 a été achevé tandis que les travaux dans les secteurs 2, 3 et 4 ont subi des retards dus à l'insécurité.

La construction d'un mur d'enceinte et de barrières de défense à Mogadiscio est terminée.

La construction d'installations de gestion des déchets à Baidoa a été menée à bien, tandis que 80 % des travaux à Dhobley, Baledogle et Beledweyne ont été achevés et que 40 % des opérations de déménagement des installations de Mogadiscio sont terminées.

La construction de cinq abris souterrains fortifiés et sept cuisines de campagne à Mogadiscio a été menée à bien. Les travaux dans les secteurs ont été reportés, les priorités du BANUS ayant changé.

La phase II de la construction de la nouvelle Base d'appui de Mombasa a été différée en raison des retards enregistrés dans le processus de passation des marchés.

Objectif atteint : les données des inventaires correspondaient à 99,3 % à celles inscrites dans les registres de biens durables.

Le BANUS a réduit de 24,5 % la valeur d'inventaire prévue des biens conservés en stock depuis plus de 12 mois, ce qui s'explique par le fait qu'il a appliqué rigoureusement les recommandations d'audit concernant la gestion de ses biens, examiné régulièrement ses indicateurs clefs de performance et mis en place des mesures d'optimisation des stocks.

Le taux d'utilisation de la charge utile sur les vols de passagers réguliers a été de 48 %, ce qui s'explique principalement par une hausse de la capacité des appareils disponibles, lesquels ont transporté aussi bien des passagers que des marchandises diverses. Par ailleurs, le BANUS s'est efforcé d'utiliser plus efficacement ses moyens aériens tout en répondant à d'importants besoins en évacuation sanitaire primaire.

Le Service de la lutte antimines a déployé 18 équipes spécialisées de neutralisation, d'enlèvement et de destruction des engins explosifs dans les 6 secteurs, lesquelles ont dispensé une formation à la réduction de la menace liée aux engins explosifs improvisés et fourni du matériel et des services de mentorat à 34 équipes de l'AMISOM (5 équipes dans le secteur 1 ; 11 dans le secteur 2 ; 5 dans le secteur 3 ; 3 dans le secteur 4 ; 3 dans le secteur 5 ; 7 dans le secteur 6). Au total, ces équipes spécialisées ont organisé 1 366 exposés techniques détaillés dans le cadre d'opérations de mobilité de l'AMISOM et facilité 2 193 convois de l'AMISOM.

4 équipes polyvalentes de la MANUSOM ont contribué aux activités de stabilisation de l'AMISOM, notamment dans les districts de Xuddur, Dollow, Baidoa, Luuq, Berdale, Beledweyne, Gaalkacyo Sud, Dusa Marreb, Adado et Gellinsoor. Elles ont recensé 563 sites, y détruisant 415 restes explosifs de guerre, vérifié et effectué des opérations de déminage sur 772 500 mètres carrés de terrain et inspecté 4 087 kilomètres de route.

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) :		Observations
	oui/non	ou nombre	
Amélioration des services fournis			
Mise en place, dans tous les secteurs, d'unités de soutien dotées de véhicules utilitaires lourds, de capacités de génie de combat et de moyens de gestion des risques liés aux explosifs	40 %		Des unités de soutien ont été mises en place. Le BANUS a créé, en étroite collaboration avec l'AMISOM, des unités spécialisées dotées de véhicules utilitaires lourds, de capacités de génie de combat et de moyens de gestion des risques liés aux explosifs dans 2 secteurs sur 5.
Passage à un système de remboursement aux pays fournisseurs de contingents du matériel se rapportant à la restauration, aux communications, au nettoyage et à l'hygiène, du mobilier et des frais de papeterie, ainsi que du matériel de campement, au titre du cadre de soutien logistique autonome, ce qui permet d'alléger la charge de travail du Bureau en ce qui concerne les achats et la logistique	Non		Les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police à l'AMISOM ne sont pas parvenus à mettre en place les 5 catégories de soutien logistique autonome avant la date d'entrée en vigueur du cadre relatif à ce soutien, qui était fixée au 1 ^{er} juin 2016. Un seul pays fournisseur de contingents respectait les normes applicables en matière de soutien logistique autonome et satisfaisait une partie de ses besoins logistiques au moyen de sa chaîne nationale au 1 ^{er} janvier 2017.
Mise en œuvre des formations à la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme et suivi de cette politique, surveillance de l'exploitation et des atteintes sexuelles et mise en place de dispositifs de renforcement des capacités	Oui		Les membres du personnel du BANUS et de la MANUSOM ont suivi une formation à la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme, qui fait désormais partie du programme des cours d'initiation et de remise à niveau. Le Groupe de travail conjoint de l'ONU et de l'AMISOM sur la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme a tenu des réunions mensuelles pour débattre de questions se rapportant à cette politique. En outre, l'équipe spéciale chargée de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme, qui regroupe toutes les entités des Nations Unies fournissant un appui à l'AMISOM et à l'Armée nationale somalienne, a tenu 4 réunions et examiné 5 évaluations des risques en 2016.

Adoption d'un système de gestion aux fins du respect de la réglementation environnementale et amélioration des systèmes de gestion des déchets et des ressources en eau	100 %	Des nouveaux systèmes de gestion des eaux usées de Baidoa et 80 % de ceux de Beledweyne ont été installés. Des mécanismes supplémentaires de contrôle et de suivi de la gestion environnementale ont été mis en place sur tous les sites.
---	-------	---

Adoption de règles de gestion environnementale de base applicables à la MANUSOM, au BANUS et aux activités menées à l'appui de l'AMISOM et d'un plan provisoire de gestion des risques liés aux eaux usées. Le BANUS est doté de 5 systèmes de gestion des déchets et des eaux usées, permettant de réduire les risques au minimum.

Militaires et personnel de police

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif moyen de 22 126 agents en tenue de l'AMISOM	15 650	Agents en tenue de l'AMISOM, dont 15 304 membres de contingents militaires, 79 policiers et 267 membres d'unités de police constituées, ont été relevés et ont quitté la Somalie.
---	--------	---

L'AMISOM a procédé à la relève de 9 209 des militaires visés ci-dessus en vertu d'une lettre d'attribution.

La relève de 4 745 militaires a été annulée à la demande des deux pays fournisseurs de contingents dont ils sont ressortissants.

Vérification, contrôle et inspection annuels du matériel appartenant aux contingents correspondant à un effectif de 22 006 agents en tenue (militaires et unités de police constituées), conformément aux politiques de l'ONU	100 %	Du matériel appartenant aux contingents qui a été déployé a fait l'objet d'une vérification, d'un contrôle et d'une inspection.
---	-------	---

Stockage et fourniture de rations fraîches pour un effectif moyen de 22 006 agents en tenue de l'AMISOM (militaires et unités de police constituées)	21 639	Agents en tenue de l'AMISOM (effectif moyen) ont reçu 18 130 tonnes de rations alimentaires diverses.
--	--------	---

Stockage et distribution de 14 jours de rations de combat et d'eau en bouteille pour un effectif total comprenant 22 126 agents en tenue de l'AMISOM	Oui	Les agents en tenue de l'AMISOM disposaient d'une réserve de 14 jours de rations de combat.
--	-----	---

Personnel civil

Administration d'un effectif moyen de 621 membres du personnel civil, dont 400 agents recrutés sur le plan international, 200 agents recrutés sur le plan national et 21 Volontaires des Nations Unies	435	Au cours de l'exercice considéré, administration d'un effectif moyen de 435 membres du personnel de la BANUS, dont 261 agents recrutés sur le plan international, 158 agents recrutés sur le plan national et 16 Volontaires des Nations Unies
--	-----	--

Dispositifs de coordination et de responsabilisation

Vérification et comptabilisation de tout le matériel appartenant à l'ONU	99,7 %	Inspection physique et comptabilisation de 99,7 % du matériel appartenant à l'ONU
--	--------	---

		Le reste du matériel n'était pas disponible, car déployé sur le théâtre des opérations.
Vérification, contrôle et inspection annuels du matériel appartenant à l'ONU prêté à l'AMISOM	Oui	La vérification et l'inspection annuelles du matériel appartenant à l'ONU prêté à l'AMISOM ont été effectuées.
Examen annuel de l'évaluation des risques effectuée par le Bureau et mise à jour de l'inventaire des risques opérationnels en collaboration avec le bureau de l'auditeur résident	Non	Le Bureau des services de contrôle interne a réalisé un audit concernant la continuité des opérations du BANUS et de la MANUSOM et a recensé les domaines à vérifier sur la base du risque qu'ils présentent. Le BANUS n'a pas mis à jour son inventaire des risques car il ne disposait pas de capacités suffisantes, ce à quoi il s'emploie à remédier par le recrutement et le déploiement d'un spécialiste de la gestion des risques.
Coordination de l'appui fourni à l'AMISOM et à l'Armée nationale somalienne par l'ONU, y compris les mécanismes financés au moyen de contributions statutaires et volontaires et les mécanismes bilatéraux, dans le cadre de réunions périodiques avec les donateurs bilatéraux	Oui	En vue de coordonner l'appui fourni à l'AMISOM et à l'Armée nationale somalienne, le Chef du BANUS a tenu des réunions avec les Ambassadeurs et représentants de l'Allemagne, des États-Unis d'Amérique, de la France, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de la Suède, de la Turquie, des membres africains du Conseil de sécurité (Égypte, Éthiopie et Sénégal) et des pays qui fournissent des contingents à l'AMISOM et avec les chefs des forces de défense de l'Éthiopie, du Kenya, de l'Ouganda et de la Somalie. En outre, il s'est réuni pour débattre de cet appui avec les dirigeants de l'AMISOM et de la Commission de l'Union africaine et a participé à la Conférence de Londres sur la Somalie de mai 2017 ainsi qu'aux séances du Comité de coordination des opérations militaires de l'AMISOM, durant lesquelles le BANUS a apporté une contribution technique et stratégique à la planification des opérations.
Coordination de la prestation de l'ensemble des services de soutien logistique de l'ONU dans le cadre de réunions hebdomadaires avec l'AMISOM	Oui	Le Centre commun d'opérations d'appui a continué de tenir des réunions régulières avec l'AMISOM pour débattre de l'appui logistique, de la situation des principaux itinéraires de ravitaillement et du mode d'acheminement des fournitures. Le responsable des services du BANUS a régulièrement présidé des réunions de mise à jour en présence du responsable de l'appui à la mission de l'AMISOM. Le Chef du BANUS s'est réuni régulièrement avec le Représentant spécial pour la Somalie du Président de la

		Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie dans le cadre du Forum de coordination des hauts responsables. En outre, il s'est entretenu régulièrement avec le commandant de la force de l'AMISOM et des responsables du Gouvernement fédéral somalien dans l'optique de définir une démarche d'appui cohérente. En vue de mieux coordonner le mécanisme d'appui, le Chef du BANUS a également participé au Comité de coordination des opérations militaires de l'AMISOM à Addis-Abeba et tenu des réunions avec le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine, la Commission de l'Union africaine, divers partenaires et les pays qui fournissent des contingents à l'AMISOM.
Coordination et planification conjointe, tous les mois, entre la MANUSOM et l'AMISOM, afin d'améliorer la définition des priorités communes dans l'affectation des ressources stratégiques	7	Réunions du Forum de coordination des hauts responsables, qui regroupe les dirigeants de la MANUSOM, du BANUS et de l'AMISOM, ont été tenues en Somalie en vue d'établir des priorités stratégiques et de faciliter une coordination unifiée des opérations. Il n'a pas été possible de tenir une réunion par mois comme prévu, ce qui s'explique principalement par l'absence de figures importantes à certains moments.
Installations et infrastructures		
Fourniture de services d'exploitation et d'entretien, notamment de services pour le fonctionnement des camps (collecte et élimination des déchets, services de nettoyage, entretien du matériel et de l'équipement, entretien des bâtiments et installations, lutte phytosanitaire et antivectorielle, entretien et aménagement des périmètres), à 19 camps dans le secteur 1 pouvant accueillir jusqu'à 8 330 agents en tenue, à 19 installations à Mogadiscio, à 3 plateformes logistiques de secteur (Baidoa, Beledweyne et Dhobley), au quartier général régional des forces à Beledweyne et à 4 locaux utilisés par du personnel civil sur 5 sites (Nairobi, Base d'appui de Mombasa, base de l'aéroport de Mombasa, aéroport Wilson et aéroport international Jomo Kenyatta)	85 %	Fourniture de services d'exploitation et d'entretien, tels que la lutte phytosanitaire et antivectorielle et les services de prévention et d'entretien, sur 85 % des sites. Ce résultat plus faible qu'escompté s'explique par le retard qu'ont subi les travaux de construction à Dhobley.
Appui technique à 35 positions tactiques de l'AMISOM situées dans 4 secteurs, portant sur l'approvisionnement en fournitures pour la défense des périmètres, en eau et en électricité	Oui	Le BANUS a apporté un appui technique à des positions tactiques de l'AMISOM situées dans 6 secteurs.

Aide à la construction (travaux de terrassement) et fourniture de moyens essentiels (locaux préfabriqués, tentes destinées au génie, groupes électrogènes, station de traitement de l'eau et des eaux usées, miradors, systèmes de détection des incendies) pour la construction de 11 postes de commandement de bataillons de l'AMISOM	Oui	Le BANUS a fourni un appui en matière de construction et des moyens essentiels à 11 postes de commandement de bataillons de l'AMISOM.
Construction de cuisines de campagne à Mogadiscio (3), Baidoa (2), Beledweyne (2), Baledogle, Dhobley, Kismayo (2), Johar, Agqoi, Marka, Mahadday ; forage de 25 puits artésiens à l'appui de l'AMISOM dans les 6 secteurs ; construction de 11 bâtiments en dur conformes aux normes minimales de sécurité opérationnelle ; construction de 1 bâtiment en dur de 12 pièces conforme aux normes minimales de sécurité opérationnelle et destiné au personnel civil du Bureau et de l'AMISOM à Baidoa, Beledweyne, Dhobley et Baledogle ; phase II de la construction d'une base de soutien logistique à l'aéroport international de Mombasa ; construction de routes internes asphaltées à Mogadiscio, Baidoa et Beledweyne	7 2 Non	Cuisines de campagne ont été construites à Mogadiscio. La construction des autres n'a pas eu lieu, les priorités du BANUS ayant changé. Nouveaux puits artésiens ont été forés à l'appui de l'AMISOM dans les secteurs 1 et 5. Les travaux dans les secteurs 2, 3 et 4 ont subi des retards dus à l'insécurité. La construction d'un bâtiment en dur de 12 pièces conforme aux normes minimales de sécurité opérationnelle a été reportée, les priorités du BANUS ayant changé. En revanche, des conteneurs d'hébergement conformes à ces normes ont été installés à Mogadiscio (320), Kismayo (33), Beledweyne (9), Baidoa (5) et Dhobley (5).
	Non	La phase II de la construction d'une nouvelle base logistique à l'aéroport international de Mombasa n'a pas débuté en raison de retards dans le processus de passation des marchés.
	Oui	À Mogadiscio, la construction des routes internes en asphalte est terminée. À Baidoa et Beledweyne, les travaux n'ont pas commencé pour cause d'insécurité.
Mise à niveau de camps et d'installations, notamment par le remplacement de locaux préfabriqués et de structures de défense des périmètres vétustes à Mogadiscio	Oui	Les camps et installations du BANUS ont été entretenus conformément aux normes de l'ONU. Le remplacement des locaux préfabriqués vétustes et la mise à niveau des structures de défense des périmètres ont été achevés comme prévu.
Exploitation et entretien de 25 stations de traitement des eaux usées sur 10 sites, de 120 stations d'épuration de l'eau appartenant à l'ONU sur 50 sites et de 390 groupes électrogènes appartenant à l'ONU sur 65 sites	80 %	Des stations de traitement des eaux usées et d'épuration de l'eau appartenant au BANUS ont été exploitées et entretenues conformément aux normes opérationnelles de l'ONU et les groupes électrogènes ont été installés.
Entreposage et distribution de 11,1 millions de litres de carburants et lubrifiants pour groupes électrogènes	24,6 millions	De litres de carburants et de lubrifiants ont été fournis pour les groupes électrogènes appartenant à l'ONU. La hausse de la consommation s'explique par la

construction de logements supplémentaires durant l'exercice considéré.

Système d'information géographique

Élaboration et mise à jour de 20 cartes interactives en ligne destinées à améliorer l'appréciation de la situation, et élaboration, mise à jour et reproduction de 250 documents cartographiques spécialisés devant servir aux exposés, rapports et analyses du Bureau, de l'AMISOM et de la MANUSOM	20	Cartes interactives en ligne ont été mises à jour, mises à la disposition du Service de la lutte antimines, de la MANUSOM, du BANUS et de l'AMISOM et publiées sur le portail d'information géographique du BANUS.
	250	Documents cartographiques spécialisés devant servir aux exposés, rapports et analyses ont été élaborés, mis à jour et transmis.
Contrôle de la qualité, mise à jour et vérification sur le terrain des données de 85 cartes topographiques en courbes de niveau établies par le Centre de gestion du Système d'information géographique (Centre de services mondial de l'ONU), et réalisation et mise à jour d'analyses détaillées du terrain de 50 sites et régions essentiels de la Somalie, y compris de zones urbaines, de ponts, d'aérodromes et d'itinéraires de ravitaillement des missions, réunissant notamment des informations sur leurs caractéristiques naturelles et artificielles	100	Cartes topographiques de sites et régions essentiels de la Somalie établies par le Centre de services mondial de l'ONU et recouvrant des zones d'opérations avancées de l'AMISOM et des zones d'activités politiques du BANUS ont été mises à jour. Les 15 cartes supplémentaires ont été élaborées dans le cadre d'opérations imprévues menées par l'AMISOM et les unités de soutien.
	50	Réalisation et mise à jour de l'analyse du terrain de 50 sites et régions essentiels de la Somalie, y compris de zones urbaines, de ponts, d'aérodromes et d'itinéraires de ravitaillement des missions, réunissant notamment des informations sur leurs caractéristiques naturelles et artificielles
Mise à niveau et entretien d'un outil géospatial visant à aider le Bureau et le quartier général des forces de l'AMISOM à mener leurs opérations et à apprécier la situation en leur offrant une vue d'ensemble des facteurs pertinents sur le terrain, ce qui permettra au Bureau de suivre et d'analyser les processus logistiques	Oui	L'outil géospatial visant à aider le BANUS et le quartier général des forces de l'AMISOM à mener leurs opérations et à apprécier la situation en leur offrant une vue d'ensemble des facteurs pertinents sur le terrain, pour permettre ainsi au Bureau de suivre et d'analyser les processus logistiques, a été mis à niveau et entretenu. Un appui supplémentaire a été fourni au centre somalien de secours en cas de sécheresse hébergé par le BANUS.

Transports terrestres

Exploitation et entretien de 917 unités de matériel appartenant à l'ONU, à savoir 232 véhicules légers de transport de passagers, 176 véhicules à usage spécial, 8 ambulances, 17 véhicules blindés de transport de troupes, 48 véhicules blindés, 82 engins du génie, 74 unités de matériel de manutention, 44 remorques et 236 attelages et véhicules divers, et entretien de	861	Exploitation et entretien de 861 véhicules et attelages appartenant à l'ONU, dont :
	213	Véhicules légers de transport de passagers ;
	128	Véhicules à usage spécial ;
	8	Ambulances ;

1 039 unités de matériel appartenant aux contingents et de 488 unités de matériel appartenant à des partenaires dans 5 ateliers répartis sur 5 sites	18	Véhicules blindés de transport de troupes ;
	25	Véhicules blindés ;
	62	Engins du génie ;
	62	Unités de matériel de manutention ;
	29	Remorques ;
	1	Autopompe ;
	79	Véhicules du Service de la lutte antimines ;
	236	Attelages et véhicules divers.
		26 véhicules du BANUS ont été comptabilisés en perte pour cause de corrosion grave du châssis, d'accident grave ou de dégâts causés par un engin explosif improvisé. En outre, conformément aux règles en vigueur en ce qui concerne les lieux d'affectation famille autorisée, 30 véhicules de transport de passagers appartenant au bureau de Nairobi ont été retirés du service et acheminés vers Mombasa en vue de leur mise aux enchères.
	Non	L'entretien et la réparation des unités de matériel appartenant aux contingents, qui faisaient l'objet de contrats de location avec services et de remboursements aux gouvernements des pays fournisseurs de contingents, ont été effectués par ces pays.
	351	Exploitation et entretien de 351 unités de matériel appartenant à des partenaires, y compris :
	171	Camions polyvalents ;
	91	Véhicules blindés de transport de troupes ;
	3	Véhicules motorisés lourds ;
	7	Unités de matériel de manutention ;
	72	Véhicules légers de transport de passagers ;
	7	Engins du génie ;
	4	Ateliers ont entretenu le matériel appartenant à l'ONU et aux partenaires à Mogadiscio, Baidoa, Beledweyne et Kismayo au titre de contrats commerciaux ;
	2	Ateliers de pays fournisseurs de contingents ont entretenu le matériel appartenant aux contingents à Baledogle et Jowhar.

Exploitation d'un service de navette fonctionnant 7 jours sur 7 transportant chaque jour, en moyenne, 174 membres du personnel des Nations Unies à Nairobi, 268 à Mombasa et 415 à Mogadiscio entre leur logement et la zone de la mission	40	Fourniture d'un service de navette vers Nairobi à 40 personnes par jour, y compris le personnel de l'AMISOM lors des évacuations sanitaires secondaires, les équipes médicales du BANUS lors des visites d'hôpitaux, les agents chargés de la formation préalable au déploiement lors de la relève des forces de police et les membres des délégations de l'Union africaine en visite
	53	Fourniture d'un service de navette à Mombasa à 53 personnes par jour, y compris les participants aux formations de l'AMISOM, les délégations et les membres du personnel
	120	Fourniture d'un service de navette vers Mogadiscio à 120 membres du personnel par jour lors de leurs trajets depuis ou vers l'aéroport ou entre les bureaux, les sites et leur logement
Fourniture de 19,6 millions de litres de carburants et lubrifiants pour les transports terrestres	16,4 millions	Litres de diesel ont été fournis sur les 6 sites pour les véhicules appartenant à l'ONU, à l'AMISOM et aux contingents. Malgré la hausse du nombre d'opérations menées à Kismayo, Dhobley et Jowhar, la consommation de carburant a été plus faible que prévu, ce qui s'explique par la comptabilisation en pertes de 26 véhicules et la mise hors service de 30 véhicules de transport de passagers.

Transports aériens

Exploitation et entretien de 4 avions et 12 hélicoptères, dont 5 hélicoptères de type militaire, à Mogadiscio, Baidoa, Beledweyne et Wajir, et fourniture d'un appui pour 3 avions au titre de dispositifs de réserve	4	Avions ont été exploités et entretenus.
	13	Hélicoptères affectés aux opérations de logistique ont été exploités et entretenus.
	3	Hélicoptères militaires faisant l'objet de lettres d'attribution ont été déployés et sont opérationnels. Les négociations avec les pays fournisseurs de contingents sont encore en cours en ce qui concerne les deux autres.
	2	Avions faisant partie du dispositif réservé étaient opérationnels. 1 marché n'a pu être passé, en raison des coûts de déploiement à longue distance.
	10	Appareils d'évacuation sanitaire aérienne en réserve ont été inspectés et déclarés en bon état de marche.
		En outre, les moyens aériens du BANUS ont effectué 11 022 sorties et transporté

		108 176 passagers et 8 722 tonnes de fret sur 11 273 vols.
Fourniture de 11,8 millions de litres de carburants et lubrifiants destinés aux opérations aériennes	11,3 millions	Fourniture de 11,3 millions de litres de carburants et de lubrifiants destinés aux moyens aériens du BANUS.

Transports maritimes ou fluviaux

Exploitation et entretien de 10 patrouilleurs et 22 moteurs hors-bord	10	Entretien de 10 patrouilleurs appartenant à l'ONU servant à assurer la sécurité des survols maritimes et côtiers à Mogadiscio. La flotte du BANUS est passée de 10 à 7 unités, 3 navires ayant été mis hors service en juin 2017.
	8	Exploitation et entretien de 8 moteurs hors-bord. Les 14 autres ont été conservés en stock.
Fourniture de 47 300 litres de carburants et lubrifiants pour les transports maritimes et fluviaux	56 104	Litres de carburants et lubrifiants destinés aux transports maritimes et fluviaux ont été fournis. La hausse de la consommation s'explique par l'augmentation du nombre de patrouilles maritimes le long des côtes, pour cause d'insécurité.

Communications

Fourniture de services de liaison louée entre Mogadiscio et Nairobi, Mombasa, la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi et la Base d'appui de Valence ; de services de connexion Internet à Mogadiscio (135 mégabits par seconde), étendus à d'autres secteurs en Somalie et de technologie des espaces blancs du spectre de télévision permettant d'offrir une connexion Internet bon marché à l'AMISOM en dehors des principaux secteurs	Oui	Le BANUS a assuré des services de liaison louée entre Mogadiscio et Nairobi, Mombasa, la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi et la Base d'appui de Valence et fourni des services de communication et de connexion à Internet par fibre optique (135 mégabits par seconde) à Mogadiscio.
	Non	En raison de problèmes techniques survenus lors du test de validation, il n'a pas été possible d'offrir une connexion Internet bon marché au personnel de l'AMISOM en dehors des principaux secteurs au moyen de la technologie des espaces blancs du spectre de télévision. Cependant, le BANUS a fourni des services d'accès à Internet commerciaux à Kismayo, Baidoa, Beledweyne, Garowe et Hargeisa.
Gestion et entretien d'un réseau de communications par satellite assurant la liaison avec l'AMISOM à Mogadiscio, l'Union africaine à Addis-Abeba, le Siège de l'ONU à New York, les quartiers généraux du Bureau et de l'AMISOM à Nairobi et la Base d'appui de proximité du Bureau à Mombasa. Fourniture d'une connexion Internet haut débit à faible temps de latence	Oui	Le BANUS a géré et entretenu un réseau de communications par satellite assurant la liaison avec l'AMISOM à Mogadiscio, l'Union africaine à Addis-Abeba, Siège de l'ONU à New York, les quartiers généraux du Bureau et de l'AMISOM à Nairobi et la Base d'appui de proximité à Mombasa.

(150/150 mégabits par seconde) à Mogadiscio et à Baidoa	Oui	Le BANUS a continué de fournir une connexion Internet haut débit à faible temps de latence (150/150 mégabits par seconde) à Mogadiscio et a interrompu la liaison par satellite avec Addis-Abeba, sur la demande de l'Union africaine, après la fermeture de son bureau de Nairobi.
	Non	Le BANUS n'a pas fourni de connexion Internet haut débit à faible temps de latence à Baidoa mais fait appel à des fournisseurs privés car la période pilote du contrat-cadre était presque terminée.
Gestion et entretien de services de transmission voix-données entre 25 bataillons de l'AMISOM et les principales bases d'appui de la Mission, y compris l'aéroport, le port, la Villa Somalia, l'université, l'académie et le K-4 à Mogadiscio	13	Gestion et entretien de services de transmission voix-données au moyen de systèmes de communication terrestre et de communication par satellite et par radio entre les bataillons des bases de l'AMISOM ci-après : nouvel aéroport de Kismayo, ancien aéroport de Kismayo, Baidoa, Beledweyne, poste de commandement du secteur 1, Jowhar, Baledogle, Afmadow, Ceel Baraf, Mombasa, Nairobi, Garowe et Hargeisa.
	Oui	Le BANUS a fourni un appui aux principales bases de l'AMISOM, y compris le stade et l'académie militaire. Durant l'exercice considéré, il a pris les dispositions nécessaires à la remise du site de l'université au Gouvernement fédéral somalien, qui a eu lieu au début de l'exercice 2017/18.
Gestion et entretien de 41 répéteurs-émetteurs à ultra-haute fréquence, de 9 522 radios en réseau multiplex, dont 120 radios fixes, 505 radios mobiles et 5 000 radios portatives	19	Gestion et entretien de 19 répéteurs-émetteurs à ultra-haute fréquence. Ce résultat plus faible qu'escompté est dû à l'impossibilité d'ouvrir les principaux itinéraires logistiques et au refus du prestataire et des contingents de transporter et d'escorter des systèmes modulaires vers les bases stratégiques de l'AMISOM.
	6 000	Gestion et entretien de 6 000 radios en réseau multiplex. Ce nombre plus faible que prévu est dû au déploiement de Tetra sur les sites stratégiques et aux retards rencontrés durant l'ouverture des principaux itinéraires logistiques.
	59	Entretien et gestion de 59 radios fixes. Ce nombre inférieur aux prévisions s'explique par un changement de stratégie de l'AMISOM, par le fait que l'opération Couloir de Djouba II n'a pas été menée à

		bien et par la décision des unités de police de l'AMISOM de ne pas installer de salle radio dans leurs nouvelles bases.
	280	Entretien et gestion de 280 radios mobiles. Ce nombre plus faible que prévu est dû au fait que l'AMISOM a restitué des radios de véhicules endommagés et n'a pas demandé que ces radios lui soient rendues une fois les véhicules remplacés. En outre, les pays fournisseurs de contingents attendaient de connaître l'issue des négociations relatives au mémorandum d'accord tripartite, qui pouvait instituer un arrangement prévoyant un soutien par la chaîne logistique nationale en ce qui concerne le matériel de communication, avant de demander du matériel appartenant à l'ONU.
	5 494	Entretien et gestion de 5 494 radios portatives. Ce nombre supérieur aux prévisions s'explique par la hausse des demandes émanant d'institutions, de fonds et de programmes établis en Somalie.
Gestion et entretien de 20 microterminaux VSAT, de 50 liaisons hertziennes, de 7 locaux techniques mobiles modulaires et de 40 systèmes de communication modulaires	20	Microterminaux VSAT ont été entretenus.
	59	Liaisons hertziennes ont été entretenues. Ce nombre plus élevé qu'escompté est dû à la mise en place de services de transmission voix-données supplémentaires, rendue nécessaire par une augmentation imprévue du nombre de logements et de bureaux.
	7	Locaux techniques mobiles modulaires ont été entretenus.
	22	Systèmes de communication modulaires ont été entretenus. Ce nombre inférieur aux prévisions s'explique par le fait que l'AMISOM n'est pas parvenue à ouvrir les principaux itinéraires logistiques et que le prestataire et les contingents n'étaient pas disposés à transporter et à escorter des systèmes modulaires vers les bases stratégiques de l'AMISOM.

Gestion de l'appui à l'information

Mise en œuvre de la deuxième année du contrat-cadre de trois ans portant sur des services de communication stratégique, de relations publiques et de production multimédia	Oui	Des services de communications stratégiques, de relations publiques et de production multimédia ont été fournis avec succès à l'AMISOM, à la MANUSOM et au BANUS dans le cadre de l'exécution de la deuxième année du contrat-cadre triennal.
--	-----	---

Fourniture de services de communication stratégique ininterrompus à la MANUSOM et à l'AMISOM grâce à une disponibilité permanente de services contractuels dans tout Mogadiscio et dans tous les secteurs	100 %	Des services de communication stratégique ininterrompus ont été fournis à la MANUSOM et à l'AMISOM, grâce à une disponibilité permanente de services contractuels dans tout Mogadiscio et dans tous les secteurs.
---	-------	---

Informatique

Administration et maintenance de 20 serveurs virtuels, 1 594 ordinateurs et 323 imprimantes utilisés par le personnel des Nations Unies et de l'AMISOM, et de 5 réseaux locaux et longue distance, sur 9 sites	84	Administration et maintenance de 84 serveurs virtuels. Ce résultat supérieur aux prévisions s'explique par la hausse du nombre de serveurs nécessaires pour permettre aux fournisseurs d'utiliser des applications de sécurité physique, des systèmes téléphoniques et des applications Tetra et doter les centres de données d'un dispositif de redondance solide.
	1 731	Gestion et entretien de 1 731 ordinateurs. Ce nombre plus élevé que prévu est dû à la fourniture de matériel supplémentaire aux vacataires, aux consultants et au personnel des unités de soutien contribuant aux opérations de la MANUSOM et de l'AMISOM.
	296	Gestion et entretien de 296 imprimantes. Ce nombre moins élevé que prévu s'explique par les efforts déployés par le BANUS pour appliquer la directive de l'ONU concernant un rapport de 1 à 4.
	7	Administration et maintenance de 7 réseaux locaux. Ce nombre plus élevé que prévu est dû au fait que la gestion du réseau de la MANUSOM a été confiée au BANUS et à la mise en place d'un nouveau réseau pour le bureau de Kismayo.
	1	Administration et maintenance de 1 réseau longue distance
Administration et maintenance de 1 408 comptes de messagerie électronique	1 005	Administration et maintenance de 1 005 comptes de messagerie électronique. Cette diminution s'explique par le fait que les groupes dissous et les comptes inactifs ont été éliminés de la base de données et que le Centre de services mondial de l'ONU a commencé à administrer séparément 504 comptes de l'AMISOM anciennement confiés au BANUS.

Santé

Gestion et entretien de 32 unités médicales de niveau I et de 5 hôpitaux de niveau II de l'AMISOM (Mogadiscio, Baidoa, Beledweyne, Dhoble et Kismayo), de 1 hôpital de niveau II du Bureau (Mogadiscio) et de 8 postes de premiers secours	21 4 1 8	Gestion et entretien de : Unités médicales de niveau I de l'AMISOM ; Hôpitaux de niveau II à Mogadiscio, Baidoa, Beledweyne et Dhoble ; Hôpital de niveau II du BANUS exploité par un prestataire privé ; Postes de premiers secours. D'après les résultats d'un examen, 11 établissements ne sont pas conformes aux critères de l'ONU applicables aux unités médicales de niveau I. En outre, l'hôpital de niveau II de l'AMISOM de Kismayo n'était pas en service, les pays fournisseurs de contingents n'ayant pas déployé l'ensemble du personnel de soutien médical de niveau II requis. Par ailleurs, le contrat passé avec une unité médicale de niveau V située en Afrique du Sud a continué de s'appliquer.
Gestion d'un dispositif d'évacuation aérienne du personnel des Nations Unies et de l'AMISOM, notamment vers des structures médicales de niveaux III, IV et V à Nairobi et Johannesburg (Afrique du Sud), et fourniture et suivi de soins de niveaux III, IV et V pour le personnel de l'AMISOM évacué dans les hôpitaux sous contrat à Nairobi et à Johannesburg	Oui 306 3	Le dispositif d'évacuation aérienne du personnel des Nations Unies et de l'AMISOM a été maintenu durant l'exercice considéré et 49 vols d'évacuation sanitaire primaire et secondaire ont été effectués par le service de médecins volants sous contrat. Membres du personnel de l'AMISOM ont été évacués vers des structures médicales sous contrat de niveaux III ou IV à Nairobi (dont 107 par un service d'évacuation aérienne sous contrat et 199 par des vols réguliers du BANUS). 182 d'entre eux ont été rapatriés, 99 sont retournés en Somalie afin de poursuivre leur tour de service et 25 demeuraient hospitalisés dans les établissements susmentionnés. Membres du personnel des Nations Unies ont évacués vers Nairobi. En outre, une équipe d'évacuation sanitaire aérienne comptant 16 membres a été maintenue et a effectué 91 vols concernant 206 patients en Somalie.
Formation de 400 membres du personnel médical des contingents de l'AMISOM aux urgences cardiovasculaires et traumatologiques, à la dengue, à	200	Membres du personnel médical de l'AMISOM ont reçu une formation et un encadrement.

l'Ebola, aux premiers secours, aux urgences traumatologiques en situation préhospitalière, au matériel médical et de laboratoire, et programmes de formation médicale continue en vue de renforcer les capacités et les moyens	30	Membres du personnel des Nations Unies et de l'AMISOM ont été formés à la prise en charge de la dengue. Les membres du personnel de l'AMISOM ont également participé à un programme de formation des formateurs axé sur la prise en charge précoce des personnes traumatisées et la préparation des patients à l'évacuation, lequel a été animé par les 16 membres de l'équipe d'évacuation sanitaire aérienne afin que ses enseignements puissent être appliqués dans l'ensemble des établissements sanitaires de niveaux I et II des secteurs.
Exploitation et entretien d'installations où des services confidentiels de consultation et de dépistage du VIH sont proposés à l'ensemble du personnel du Bureau, en coordination avec l'Office des Nations Unies à Nairobi	Oui	Dans le cadre de son mémorandum d'accord avec l'Office des Nations Unies à Nairobi, le BANUS a exploité et entretenu des installations où sont notamment proposés des services confidentiels de consultation et de dépistage du VIH. En outre, le BANUS, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida et l'Office des Nations Unies à Nairobi ont organisé conjointement des formations à la prophylaxie post-exposition.
Sécurité		
Fourniture de services de sécurité 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 sur 9 sites (Mogadiscio, Kismayo, Baidoa, Beledweyne, Baledogle, Garowe, Hargeisa, Nairobi et Mombasa)	8	Des services de sécurité ont été fournis sur 8 sites (Mogadiscio, Kismayo, Baidoa, Beledweyne, Garowe et Hargeisa en Somalie ; Nairobi et Mombasa au Kenya).
Fourniture de services de protection rapprochée aux hauts responsables des missions et aux personnalités en visite, notamment sur le terrain	439	Hauts responsables de l'ONU en visite dans des zones à haut risque ou à très haut risque en Somalie ont bénéficié de services de protection rapprochée.
Coordination des déplacements des convois terrestres pour le personnel du Bureau se rendant sur différents sites de l'AMISOM, au moins deux fois par jour ouvré	880	Convois ont été organisés et ont bénéficié d'un appui pour permettre au BANUS et à la MANUSOM de se rendre dans des endroits situés en dehors des zones protégées par l'AMISOM
Fourniture d'un appui en matière de sécurité lors de la relève des contingents de l'AMISOM dans les pays fournisseurs des contingents en question	8	Un appui a été fourni dans les pays fournisseurs de contingents concernés lors de la relève de 8 contingents de l'AMISOM.
Formation		
Formation de 4 742 membres du personnel de l'AMISOM dans les domaines ci-après : lutte aérienne contre les incendies, sûreté de l'aviation, contrôle des mouvements, communications et informatique, rations,	2 702	Membres du personnel de l'AMISOM ont été formés avant leur déploiement à nombre des sujets recensés, dont les communications et l'informatique, les

restauration, carburant, fournitures générales, transport, entretien, processus et procédures logistiques, combat tactique, soins aux blessés, trousse médicale d'intervention d'urgence, prise en charge médicale préhospitalière, politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme, prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles, déontologie et discipline

Coordination des besoins en matière de renforcement des capacités de 621 membres du personnel du Bureau 910

technologies, le contrôle des mouvements et la logistique.

Aucun prestataire n'étant disponible, le BANUS n'a pas pu organiser de séance de formation en matière de santé et d'aviation.

Membres du personnel du BANUS et de la MANUSOM ont suivi des programmes d'initiation et de renforcement des capacités.

Ce nombre plus élevé qu'escompté est dû au fait que des programmes de remise à niveau concernant la déontologie et la discipline et la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles ont été organisés sur Umoja à l'intention des membres du personnel essentiel dans tous les lieux d'affectation.

Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline à l'intention de l'ensemble du personnel du Bureau : formation, prévention, suivi et recommandations quant aux mesures disciplinaires à prendre en cas de manquement 511

Fonctionnaires et vacataires du BANUS et de la MANUSOM en poste dans l'ensemble des lieux d'affectation de Kenya et de Somalie ont reçu des cours de remise à niveau en matière de déontologie et de discipline.

Formation de l'ensemble du personnel du Bureau dans tous les lieux d'affectation à la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme, de façon à pouvoir surveiller l'application de cette politique 206

Membres du personnel du BANUS et de la MANUSOM ont reçu une formation à la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme, qui figure désormais au programme des cours d'initiation et de remise à niveau et dont le module 1 a été dispensé par le Groupe des droits de l'homme et de la protection de la Mission.

Lutte antimines

Fourniture de conseils et d'analyses de spécialistes sur l'atténuation des risques liés aux explosifs lors de la planification des déplacements et des opérations par 11 conseillers techniques du Service de la lutte antimines de l'ONU travaillant au sein de l'AMISOM (1), de sa force (2), de son bureau d'appui intégré (2) et de ses postes de commandement de secteur (6) Oui

Le Service de la lutte antimines a organisé des séances de formation à la neutralisation, à l'enlèvement et à la destruction des explosifs à l'intention de 34 équipes de l'AMISOM (5 équipes dans le secteur 1 ; 11 dans le secteur 2 ; 5 dans le secteur 3 ; 3 dans le secteur 4 ; 3 dans le secteur 5 ; 7 dans le secteur 6). En outre, il a fourni et entretenu 24 véhicules à l'épreuve des mines qui font désormais partie intégrante du matériel de la Mission.

Durant l'exercice considéré, des membres du personnel du Service de la lutte antimines ont intégré les bureaux des secteurs et le quartier général des forces de l'AMISOM et ses spécialistes ont participé à 51 réunions et séminaires relatifs aux

		engins explosifs improvisés organisés par l'AMISOM afin de dispenser des conseils sur les moyens de réduire la menace que représentent ces engins.
Mise à disposition de mentors techniques chargés de former le personnel de l'AMISOM aux capacités de neutralisation, d'enlèvement et de destruction des engins explosifs, y compris improvisés, dans tous les secteurs	Oui	Les mentors techniques du Service de la lutte antimines ont effectué 66 visites dans 36 bases opérationnelles avancées de l'AMISOM et ont dispensé une formation spécialisée à la réduction de la menace que représentent les engins explosifs improvisés à 41 équipes de l'AMISOM durant 145 semaines au total et organisé des séances techniques à ce sujet à l'intention de 8 165 membres du personnel de la Mission. Ils ont également réalisé des évaluations techniques détaillées visant à renforcer la sécurité de 15 bases opérationnelles avancées de la Mission en cas d'attaque complexe.
Opérations de neutralisation d'explosifs dans tous les secteurs, en particulier le long des principales routes de ravitaillement et dans les zones reprises depuis peu	2	Les mentors du Service de la lutte antimines ont fourni un encadrement technique dans les domaines de la gestion des risques liés aux engins explosifs et du génie de combat dans les secteurs 1 et 5. Ils ont collaboré aux activités des unités de soutien de la MANUSOM sur les principaux itinéraires de ravitaillement (311 tâches dans le secteur 1 et 61 dans le secteur 5), contribuant ainsi à la circulation de 667 véhicules de ces unités, et aidé le Groupe des transports lourds à acheminer 10 755 095 kilos de fret lors de 340 opérations.
Communication d'informations à l'AMISOM et au Bureau sur les zones dangereuses à l'appui de l'action de stabilisation de l'AMISOM	Oui	Neuf relais communautaires du Service de la lutte antimines, en poste à Kismayo, Afmadow, Dhobley, Dollow, Luuq, Baidoa, Berdale, Xuddur, El Barde, Baraawe, Afgooye, Jowhar, Mahaday, Balcad, Beledweyne, Buloburde, Matabaan, Dusa Marreb, Adado, Guriceel, Gaalkacyo Sud, Ceel Gula et Gellinsoor notamment, ont évalué la présence de restes explosifs de guerre dans 203 villages et 184 points sensibles et transmis les renseignements concernant les 184 points sensibles à l'AMISOM afin de faciliter ses convois et ses opérations de stabilisation.
Fourniture de chiens détecteurs d'explosifs et utilisation de leurs capacités dans chaque secteur, afin de détecter et de signaler les explosifs dans les bâtiments et les infrastructures clés du Gouvernement, des Nations	Oui	Grâce à ses chiens détecteurs d'explosifs, le Service de la lutte antimines a apporté une contribution directe aux activités de l'AMISOM sur 120 sites et fouillé

Unies et de l'AMISOM situés dans les zones d'opérations de l'AMISOM

13 bâtiments accueillant des manifestations de premier plan. Au total, ses chiens ont été utilisés pour inspecter 402 bâtiments, 52 114 bagages, 9 904 420 mètres carrés de terrain découvert, 286 906 mètres carrés de zones en construction et 7 269 véhicules afin de réduire les risques d'explosion dans les six secteurs.

Réalisation escomptée 1.2 : Fourniture d'un soutien administratif, technique et logistique efficace, rapide et efficient à la MANUSOM

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.2.1 La MANUSOM reçoit l'appui administratif, technique et logistique nécessaire à la bonne exécution de son mandat

Objectif atteint : la MANUSOM a reçu un appui administratif total du BANUS aussi bien à Nairobi qu'en Somalie

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre

Observations

Amélioration des services fournis

Administration d'un effectif maximal de 282 membres du personnel civil des services organiques de la MANUSOM, dont 161 agents recrutés sur le plan international, 117 agents recrutés sur le plan national et 4 Volontaires des Nations Unies

217

Administration de 217 membres du personnel des services organiques de la MANUSOM, en moyenne, pendant l'exercice, dont 126 agents recrutés sur le plan international, 62 agents recrutés sur le plan national, 4 Volontaires des Nations Unies, 11 membres du personnel temporaire (autre que pour les réunions) et 14 membres du personnel fourni par les gouvernements

Établissement d'états financiers mensuels, conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU et en coordination avec le Centre de services régional d'Entebbe

Oui

Le BANUS a établi des états financiers mensuels en coordination avec le Centre de services régional d'Entebbe

Traitement d'au moins 100 demandes de remboursement de frais de voyage et de 50 paiements aux fournisseurs par mois, dans le cadre de l'appui financier fourni à la MANUSOM et en coordination avec le Centre de services régional d'Entebbe

Oui

Le BANUS a traité les demandes de remboursement de frais de voyage et les paiements aux fournisseurs en coordination avec le Centre de services régional d'Entebbe

Fourniture de services d'appui aux achats destinés à permettre à la MANUSOM de se procurer des biens et services grâce à la gestion de contrats, et établissement de plans d'achats trimestriels

Oui

Un appui aux achats a été fourni (établissement de 230 bons de commande)

Élaboration du budget de la MANUSOM pour 2017 et exécution et suivi du budget de 2016

Oui

Le BANUS a appuyé l'élaboration du budget de la MANUSOM pour 2017 conformément aux directives et instructions stratégiques. Il a assuré en continu le suivi et l'exécution du budget de 2016

Gestion et suivi du Fonds d'affectation spéciale pour la paix et la réconciliation en Somalie pour le compte de la MANUSOM

Oui

Le BANUS a assuré la gestion et le suivi, pour le compte de la MANUSOM, du Fonds d'affectation spéciale pour la paix et la réconciliation en Somalie. Au total, le Bureau a suivi 4 projets et veillé à leur conformité aux exigences des donateurs ainsi qu'au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies. En outre, il a soumis en temps voulu les rapports demandés par les donateurs

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017.)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	—	—	—	—
Contingents	146 449,9	156 204,9	(9 755,0)	(6,7)
Police civile	132,9	77,8	55,1	41,5
Unités de police constituées	4 558,6	4 514,5	44,1	1,0
Total partiel	151 141,4	160 797,2	(9 655,8)	(6,4)
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	51 355,5	56 539,5	(5 184,0)	(10,1)
Personnel recruté sur le plan national	6 160,8	7 239,8	(1 079,0)	(17,5)
Volontaires des Nations Unies	925,9	1 055,9	(130,0)	(14,0)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	—	229,5	(229,5)	—
Personnel fourni par des gouvernements	92,5	65,3	27,2	29,4
Total partiel	58 534,7	65 130,0	(6 595,3)	(11,3)
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
Consultants	2 456,7	3 633,8	(1 177,1)	(47,9)
Voyages	2 649,5	2 804,1	(154,6)	(5,8)
Installations et infrastructures	98 528,1	105 617,6	(7 089,5)	(7,2)
Transports terrestres	54 241,6	38 789,7	15 451,9	28,5
Opérations aériennes	72 355,2	78 038,9	(5 683,7)	(7,9)
Transports maritimes ou fluviaux	311,1	1 184,8	(873,7)	(280,9)
Communications	29 162,0	20 709,5	8 452,5	29,0
Informatique	8 604,8	14 188,4	(5 583,6)	(64,9)
Santé	20 241,5	14 244,8	5 996,7	29,6
Matériel spécial	—	—	—	—
Fournitures, services et matériel divers	76 078,3	65 096,0	10 982,3	14,4
Projets à effet rapide	—	—	—	—
Total partiel	364 628,8	344 307,6	20 321,2	5,6
Total brut	574 304,9	570 234,8	4 070,1	0,7
Recettes provenant des contributions du personnel	4 896,7	5 585,3	(688,6)	(14,1)
Total net	569 408,2	564 649,4	4 758,8	0,8
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	574 304,9	570 234,8	4 070,1	0,7

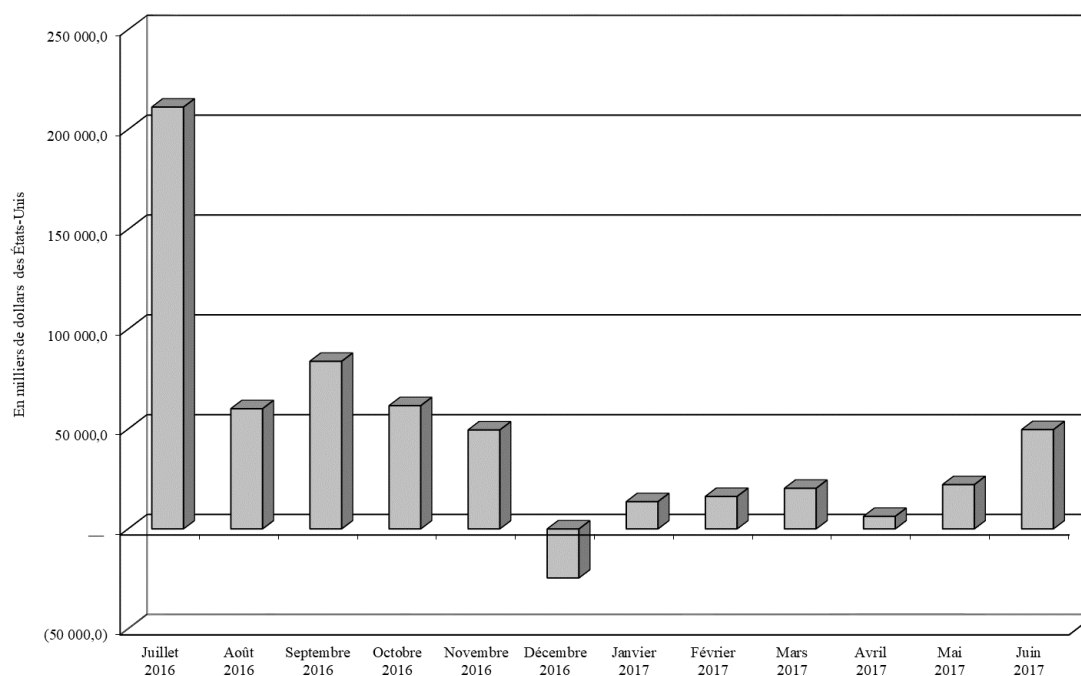
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégories</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	151 141,4	9 669,6	160 811,0
II. Personnel civil	58 534,7	6 622,9	65 157,6
III. Dépenses opérationnelles	364 628,8	(16 292,5)	348 336,3
Total	574 304,9	–	574 304,9
Pourcentage de réaffectations			2,8

43. Au cours de l'exercice considéré, des fonds ont été réaffectés à la catégorie I (Militaires et personnel de police) afin de financer les coûts effectifs plus élevés que prévu concernant le transport des vivres et de prendre en considération la révision des mémorandums d'accord conclus entre les pays fournisseurs de contingents et l'AMISOM au sujet de l'imputation aux comptes de matériel majeur supplémentaire. Des fonds ont été réaffectés à la catégorie II (Personnel civil) afin de financer le recrutement plus rapide que prévu destiné à pourvoir les postes ayant été approuvés pour l'exercice 2016/17 et pour lesquels une période de recrutement de six mois avait été prévue. Des crédits ont pu être réaffectés de la catégorie III (Dépenses opérationnelles) car les dépenses ont été inférieures aux prévisions dans les rubriques suivantes : transports terrestres, fournitures, services et matériel divers, communications et santé. Cette sous-utilisation des crédits est en partie contrebalancée par des dépenses plus élevées que prévu au titre des installations et infrastructures, des opérations aériennes, de l'informatique et des consultants.

C. Évolution des dépenses mensuelles



44. Le pic observé en juillet 2016 tient au fait que des dépenses supplémentaires ont dû être engagées au titre du contrat d'approvisionnement en rations, des projets de construction, de la location d'aéronefs et des services de lutte antimines. En décembre 2016, le BANUS a annulé un certain nombre de dépenses engagées durant les cinq premiers mois de l'exercice à la suite d'un examen de tous ses engagements en cours mené dans l'objectif de redéfinir ses priorités et de réaffecter les fonds au financement des coûts plus élevés que prévu au titre du transport des rations, des opérations aériennes et de la rémunération du personnel civil.

D. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Produit des placements	1 764,2
Recettes diverses ou accessoires	130,1
Contributions volontaires en espèces	—
Ajustements sur exercices antérieurs	—
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	10 594,0
Total	12 488,3

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Observateurs militaires	—
Contingents	44 824,5
Unités de police constituées	1 827,2
Total partiel	46 651,7
Soutien logistique autonome	
Contingents	3 476,0
Unités de police constituées	916,2
Total partiel	4 392,2
Total	51 043,9

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces ^a	—
Contributions volontaires en nature	116 486,3
Total	116 486,3

^a Valeur estimative des terrains fournis au Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie par les autorités locales pour la Base de soutien logistique de Mombasa, les bureaux, les camps militaires et les centres de secteur en Somalie (115,6 millions de dollars), et exemptions de redevances d'aéroport, d'embarquement et de débarquement accordées (0,9 million de dollars).

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Contingents	(9 755,0)	(6,7 %)

45. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) des dépenses plus élevées que prévu au titre du transport des rations (14 millions de dollars) : si, à la suite de la modification du contrat en 2015, il avait été prévu que le BANUS ait recours à des aéronefs appartenant au contractant pour le transport de rations, leur coût d'utilisation étant plus élevé que prévu, le Bureau a recommencé à utiliser ses propres aéronefs en novembre 2016 pour approvisionner les zones inaccessibles par la route ; b) les dépenses engagées au titre du matériel appartenant aux contingents (9,2 millions de dollars), en raison de la révision des mémorandums d'accord conclus entre les pays fournisseurs de contingents et l'AMISOM au sujet de l'imputation aux comptes de matériel majeur supplémentaire ; c) les dépenses engagées au titre du remboursement aux gouvernements du coût des contingents aux taux standard (0,7 million de dollars), non inscrites au budget de l'exercice 2016/17, concernant, en moyenne, 42 membres des contingents des Nations Unies.

46. Le dépassement de crédits est partiellement compensé par la sous-utilisation des crédits prévus au titre : a) du matériel de soutien logistique autonome appartenant aux contingents (10,7 millions de dollars), en raison principalement du non-déploiement des unités de soutien logistique autonome par certains pays fournisseurs de contingents ; b) des voyages (déploiement, relève et rapatriement) (3,8 millions de dollars), la relève de deux pays fournisseurs de contingents ayant dû être reportée à la demande de ces derniers.

	<i>Écart</i>	
Police de l'Union africaines	55,1	41,5 %

47. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par des dépenses inférieures aux prévisions au titre : a) des voyages (déploiement, relève et rapatriement), la relève ayant concerné moins de soldats que prévu ; b) des rations, les réserves en eau potable n'ayant pas été utilisées.

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(5 184,0)	(10,1 %)

48. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le recrutement plus rapide que prévu destiné à pourvoir les postes approuvés alors qu'une période de recrutement de six mois avait été prévue pour l'exercice 2016/17.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(1 079,0)	(17,5 %)

49. Le dépassement de crédits s'explique principalement par la révision du barème des traitements des administrateurs recrutés sur le plan national et des agents des services généraux recrutés sur le plan national au Kenya, promulguée le 11 janvier 2017 et applicable depuis le 1^{er} novembre 2016. En moyenne, le barème mensuel des traitements des administrateurs recrutés sur le plan national est passé de 4 486 dollars à 4 606 dollars, et celui des agents des services généraux recrutés sur le plan national de 1 568 dollars à 1 632 dollars.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	(130,0)	(14,0 %)

50. Le dépassement de crédits s'explique principalement par une augmentation de l'indemnité moyenne des Volontaires des Nations Unies au cours de l'exercice et son application rétroactive à compter de juillet 2015.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(229,5)	–

51. Le dépassement de crédits s'explique principalement par les dépenses engagées au titre du recrutement de personnel temporaire (autre que pour les réunions) pour des activités d'appui à la mise en service d'Umoja auprès du groupe 5 et d'Umoja-Extension 2 ainsi qu'à la mise hors service de Galileo.

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par les gouvernements	27,2	29,4 %

52. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par un taux de vacance de postes plus élevé que prévu (66,7 % contre 15 %).

	<i>Écart</i>	
Consultants	(1 177,1)	(47,9 %)

53. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le fait que des consultants ont été recrutés pour apporter un soutien aux sites où il n'a pas été possible de déployer du personnel des Nations Unies, faute d'hébergements disponibles répondant aux normes minimales de sécurité opérationnelle. Il a été demandé à ces consultants d'améliorer la qualité des services fournis sur le terrain pour apporter un appui efficace pendant les combats et l'évolution des opérations de l'AMISOM sur des sites multiples. Le dépassement de crédits s'explique en outre par un nombre de consultants recrutés supérieur aux prévisions (21 consultants par mois contre 18 prévus au budget) et par des dépenses plus élevées que prévu découlant de ce recrutement (8 021 dollars en moyenne, contre 7 213 dollars). Le dépassement de crédits est en partie compensé par une sous-utilisation au titre des formateurs, rendue possible, principalement, par le recours aux capacités internes pour proposer des formations sur Umoja, la déontologie et la discipline, la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles et la Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme, ce qui a permis de limiter les dépenses aux seules installations de conférence.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(154,6)	(5,8 %)

54. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le fait que les voyages effectués dans le cadre de visites sur le terrain ont été plus longs que prévu car il n'a pas été possible de déployer suffisamment de personnel dans ces secteurs, faute d'hébergements disponibles répondant aux normes minimales de sécurité opérationnelle. Ce dépassement est partiellement compensé par la diminution du montant de l'indemnité journalière de subsistance pour le personnel se rendant à Nairobi, Entebbe et Mombasa.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	(7 089,5)	(7,2 %)

55. Le dépassement de crédits s'explique principalement par les dépenses engagées au titre des services d'entretien, y compris les services de nettoyage, d'entretien des bâtiments, des terrains et du matériel et les services environnementaux, fournis à des locaux construits au cours de l'exercice, mais aussi par les dépenses engagées au titre des bâtiments préfabriqués et de la location de locaux. Le dépassement de crédits est partiellement compensé par des dépenses inférieures aux prévisions au titre des carburants et lubrifiants, de l'achat de groupes électrogènes et de matériel électrique, des services publics de distribution et des services d'élimination des déchets.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	15 451,9	28,5 %

56. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) un prix moyen du litre de carburant inférieur aux prévisions (0,74 dollar contre 1,07 dollar) ; b) des coûts de fonctionnement et de gestion inférieurs aux prévisions (9,4 millions de dollars contre 14,6 millions) ; c) une consommation de carburant inférieure aux prévisions (16,4 millions de litres contre 19,6 millions de litres). Elle s'explique également par : a) la décision prise au niveau opérationnel de réaffecter les crédits prévus au titre de l'achat de véhicules à la livraison des rations, à la rémunération du personnel civil, aux services d'entretien, au carburant d'aviation et à l'informatique ; b) un nombre inférieur aux prévisions de véhicules nécessitant des services d'entretien et de réparation, 137 engins appartenant à des partenaires ayant été comptabilisés en pertes et 26 véhicules ayant été jugés irréparables pour des raisons économiques du fait d'une corrosion importante de leur châssis, d'accidents graves ou de dommages causés par des engins explosifs improvisés. La sous-utilisation des crédits est partiellement contrebalancée par un coût plus élevé que prévu du carburant et des lubrifiants (4,1 millions de dollars, contre 1,1 million de dollars).

	<i>Écart</i>	
Opérations aériennes	(5 683,7)	(7,9 %)

57. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) des coûts d'administration, de fonctionnement et de gestion supérieurs aux prévisions au titre du carburant d'aviation, le BANUS ayant été fortement tributaire du contractant pour disposer d'installations adaptées au bon fonctionnement et à la gestion du déchargement du carburant d'aviation ; b) l'utilisation d'hélicoptères et de carburant d'aviation du BANUS pour livrer les rations à compter de novembre 2016 ; c) la passation d'un contrat pour l'utilisation sur le théâtre des opérations d'un hélicoptère de transport moyen à forte visibilité nocturne destiné à des évacuations sanitaires ; d) le fait que trois hélicoptères d'attaque ont été fournis par le Kenya, en décembre 2016, au titre de lettres d'attribution.

	<i>Écart</i>	
Transports maritimes ou fluviaux	(873,7)	(280,9 %)

58. Le dépassement de crédits s'explique principalement par l'acquisition de conteneurs maritimes à usage de bureaux.

	<i>Écart</i>	
Communications	8 452.5	29,0 %

59. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) des dépenses inférieures aux prévisions au titre des communications assurées par des réseaux commerciaux, découlant principalement de la décision prise au niveau opérationnel de réaffecter les crédits prévus au titre de ces communications à la livraison des rations, à la rémunération du personnel civil, aux services d'entretien, au carburant d'aviation et à l'informatique ; b) la sous-utilisation des crédits prévus au titre des pièces de rechange découlant d'un arrangement exceptionnel convenu avec un prestataire pour remplacer les anciennes unités.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(5 583,6)	(64,9 %)

60. Le dépassement de crédits s'explique principalement par l'acquisition de matériel de communication en réseau et de progiciels ainsi que par la mise en service de deux réseaux supplémentaires, l'un pour les bureaux de Kismayo, l'autre en vue de l'intégration sous l'égide du BANUS de certaines activités exécutées précédemment par le Service de la lutte antimines.

	<i>Écart</i>	
Santé	5 996,7	29,6 %

61. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) le retard pris dans le déploiement du personnel médical qualifié par les pays fournisseurs de contingents dans les infrastructures médicales de l'AMISOM appuyées par le BANUS ; b) la disponibilité des stocks des exercices précédents ; c) la diminution du nombre de blessés parmi les membres du personnel de l'AMISOM.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	10 982,3	14,4 %

62. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le regroupement des services, notamment l'appui à la gestion des camps, l'administration des contrats de louage des services de gestion des camps et la gestion du carburant, des biens et des véhicules, ainsi que par la décision prise au niveau opérationnel de réaffecter les crédits prévus au titre des dépenses de fret et dépenses connexes à la livraison des rations, à la rémunération du personnel civil, aux services d'entretien, au carburant d'aviation et à l'informatique.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

63. En ce qui concerne le financement du soutien à l'AMISOM, à la MANUSOM et à l'Armée nationale somalienne pour les opérations conjointes qu'elle mène avec l'AMISOM, et des autres activités immédiates liées à une future opération de maintien de la paix des Nations Unies, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, soit 4 070 100 dollars ;

b) Se prononce sur l'affectation des autres recettes enregistrées au cours de l'exercice clos le 30 juin 2017, soit 12 488 300 dollars, provenant des produits des placements (1 764 200 dollars), des produits divers ou accessoires (130 100 dollars) et de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (10 594 000 dollars).

VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et aux recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 71/311

(A/71/836/Add. 6)

<i>Demande</i>	<i>Mesures prises</i>
Le Comité consultatif reviendra sur cette question (concernant les tendances manifestes à recourir aux réaffectations des ressources à la rubrique Voyages) dans son examen de l'exécution du budget du Bureau d'appui pour 2016/17 (par. 44).	Le BANUS note que, bien qu'il continue de nécessiter des ressources supérieures aux prévisions pour les voyages en raison du nombre insuffisant d'hébergements disponibles répondant aux normes minimales de sécurité opérationnelle, la tendance s'améliore et les crédits n'ont été dépassés que de 5,8 % au cours de l'exercice 2015/16, contre 51,7 % au cours de l'exercice précédent.
Notant les progrès réalisés dans la construction de camps de secteur pendant l'exercice 2016/17, le Comité attend avec intérêt les prochaines informations qui lui seront communiquées sur l'évolution du déploiement du personnel du BANUS sur le terrain (voir par. 45).	Pendant l'exercice 2016/17, 59 % du personnel civil du BANUS a été déployé en Somalie.